



UNION EUROPÉENNE

FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



agence de l'eau
Loire-Bretagne
agence.eau-loire-bretagne.fr



Les MAEC en Nouvelle-Aquitaine

CRAEC Nouvelle-Aquitaine

Programmation 2023-2027 / PSN

Jeudi 15 déc 2022 - visioconférence

SOMMAIRE

INTRODUCTION

1- Mesures HORS-SURFACIQUES

2- Retour appel à projet MAEC Surfacingues

3- Validation des PAEC

4- Moyens financiers

5- Enveloppes réservataires

6- Animation MAEC

7- Calendrier

8- Informations générales

9- Contacts

CONCLUSION

INTRODUCTION

CO-PRESIDENCE DE LA CRAEC

DRAAF NA (mesures surfaciques) / REGION NA (animation MAEC et mesures hors-surfaciques)

OBJECTIFS

- ⇒ *Présentation des mesures hors surfaciques*
- ⇒ *Présentation des résultats des appels à projet animation MAEC et PAEC*
- ⇒ *Etat d'avancement de la validation des PAEC*
- ⇒ *Point financier : résultat AAP versus dotation 2023*
- ⇒ *Attribution des enveloppes réservataires par PAEC*



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

MAEC Hors surfacique

CRAEC

15 décembre 2022

MAEC API – Amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles

MAEC PRM – Protection des races menacées

MAEC Carbone

Animation MAEC



Union Européenne



NOUVELLE
Aquitaine

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Unité MAEC

solange.fradet@nouvelle-aquitaine.fr (Poitiers)

Responsable d'unité

benjamin.bellegarde@nouvelle-aquitaine.fr (Poitiers)

MAEC API – Amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles

MAEC PRM – Protection des races menacées

MAEC Carbone

guillaume.besse@nouvelle-aquitaine.fr (Limoges)

Animation MAEC

+ 3 personnes (2 à partir de janvier et 1 à partir de mars) (Poitiers)

Instruction dossiers



*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

)))

MAEC API – Amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles

MAEC PRM – Protection des races menacées

2023 :

- Utilisation des crédits 14-22 pour 1 année supplémentaire
- MAEC identique à celle de 2022
- Déclaration PAC sur TéléPAC
- Instruction par les DDT(M)



*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

MAEC Bas-Carbone *(selon PSR au 15/12/2022)*

2023 :

Ouverture dès 2023

AAP Région (de janvier à début

septembre) à destination des agriculteurs

demande d'aide et de paiement sur MDNA

Durée d'engagement = 5 ans

Forfait de 18 000 € par exploitation

Objectif : -15% du bilan carbone

Cahier des charges :

- Faire réaliser un bilan carbone initial
- Coconstruire avec un conseiller un plan d'actions individuel et personnalisé pour atteindre l'objectif de réduction
- Enregistrer les pratiques
- Suivre 2 jours de session de transfert de connaissance en lien avec le plan d'actions
- Suivre 2 demi-journées d'appui technique
- Faire réaliser un bilan carbone final



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

MAEC Bas-Carbone – Mise en œuvre

2023 :

- Bilans carbone éligibles :
 - Outils reconnus par le Label Bas-Carbone
A ce jour : CAP'2ER (polyculture-élevage), Carbon Extract (grandes cultures)
 - Date de réalisation du bilan carbone : après le 01/01/2023 et de moins de 6 mois à la demande d'aide. Peut être fourni jusqu'à 6 mois après dépôt de la demande d'aide



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

MAEC Bas-Carbone – Mise en œuvre

2023 :

- Non cumulable avec :
 - contrat Agriculture Biologique,
 - contrat MAEC systèmes et localisées sauf MAEC Protection des espèces et Entretien durable des IAE
- Compatibilité avec le marché du carbone :
 - Si l'amélioration du bilan carbone est $> 15 \%$, il est possible de valoriser les crédits carbone supplémentaires sur le marché



Union Européenne



Région
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

MAEC Bas-Carbone – Mise en œuvre

2023 :

- 2 modalités de versement de l'aide, au choix :
 - 1 seule demande de paiement après achèvement de l'opération
 - 1 acompte + 1 solde
 - 1 acompte de 10 000 € disponible dès réalisation d'1 journée de formation ou 1 ½ journée de suivi technique
 - 1 solde de 8 000 € ; solde dégressif si non respect des 15% d'amélioration du bilan carbone



Union Européenne



Région
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

2 – Appel à projet PAEC

Analyse synthétique des résultats de l'appel à projet :

79 dossiers déposés (93 lors de l'AMI) :

- Enjeu Eau : 27 PAEC
- Enjeu Biodiversité : 42 PAEC
- Enjeu Zone intermédiaire : 1 PAEC
- Enjeu Elevage : 5 PAEC
- Enjeu Zone pastorale : 4 PAEC

Mesures surfaciques => 11 000 exploitations ciblées pour 415 000 ha et 337 M €

Mesure ligneux => 450 exploitations ciblées pour 490 000 ml et 2 M €

Mesure mare => 230 exploitations ciblées pour 400 points et 0,1 M €

Mesure fossé => 100 exploitations ciblées pour 66000 ml et 0,5 M €

Demande globale de 340 M € (AMI : 713 M €)

3 – Validation des PAEC

Suite au comité des financeurs :

- 9 PAEC retenus
 - 68 PAEC retenus sous réserve d'ajustement :
 - Cartographique (modification du territoire suite constat de doublon)
 - Techniques
 - Adaptation de paramètres par l'AG, ex : mesure de création de prairie et mesure de création de couvert d'intérêt faunistique et floristique
 - harmonisation de certains paramètres sur des territoires en doublon
 - Révision des critères de priorisation
 - Mesures (retrait de la mesure SHP sur des territoires hors zone pastorale)
 - Budgétaire (PAEC cofinancés AELB)
 - Fusion de PAEC
- => RETOURS ATTENDUS pour le 15/01**
- 1 PAEC non retenu (PAEC biodiversité : LONB)
 - Au final, 77 PAEC valides et/ou sous réserve

4 – MOYENS FINANCIERS



RAPPEL

Budget : 173 M € tous financeurs confondus pendant 5 ans (2023-2027)

2/3 du budget mobilisable en 2023, soit 115 M €

sélection pour affiner la priorisation des dossiers au sein d'un PAEC

Objectifs de répartition (affichés lors de la CRAEC de septembre dernier)

=> Mesures thématiques EAU : 15 %, soit 17 M €

=> Mesures thématiques CLIMAT-BEA : 35 %, soit 40 M €

=> Mesures thématiques BIODIVERSITE (y compris SHP) : 50 %, soit 57 M €



5 – ENVELOPPES RESERVATAIRES

Principes d'affectation :

- validation du dossier (notation du projet)
- qualité du dossier de réponse (adéquation des mesures proposées en fonction des enjeux territoriaux)
- historique de contractualisation
- maintien d'enjeux spécifiques (marais, estives, outarde)
- concilier les besoins des uns et des autres au regard du budget disponible

=> PAEC thématique **EAU** :

Besoins exprimés 58,3 M € (19,5 AEAG / 38,7 AELB) - Disponibilités 17 M €

=> PAEC thématique **ZI + Elevage** :

Besoins exprimés 195 M € - Disponibilités 40 M €

=> PAEC thématique **BIODIVERSITE et ZP** : 50 %,

Besoins exprimés 95,5 M € - Disponibilités 57 M €

TRANSMISSION DES ENVELOPPES RESERVATAIRES (sauf AELB : janvier)

PAR MAIL LE 15/12/2022 à l'issue de la CRAEC

6 – ANIMATION

Animation MAEC

Rappels modalités de financement :

2023 :

Taux d'aides publiques : 100%

Dossiers **Limousin + Poitou-Charentes** (en lien avec les PDR) :

- Utilisation des reliquats FEADER 2014-2022 : 63%
- Fonds Etat : 37%

Dossiers **Aquitaine** :

- 100% Fonds Etat, pas de FEADER

Rappel : montant total Fonds Etat : 1 542 000€



Union Européenne



Région
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

6 – ANIMATION

Animation MAEC

Résultats de l'instruction des demandes d'aide campagne 2023 au 15/12/22 :

- 94 dossiers

Soit un montant total de 3 115 000 € (1 800 000€ Etat + 1 315 000€ FEADER)



Union Européenne



afin de
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

6 – ANIMATION

Animation MAEC

Principes d'instruction demandes d'aide campagne 2023:

- 2023 = campagne d'information importante (nouvelles MAECs, nombreux contrats qui arrivent à échéance)
- Corrélation entre enveloppe réservataire du PAEC et dépenses d'animation (volet diagnostics)
- Corrélation non proportionnelle, dépenses incompressibles (volet animation)
- Optimisation des enveloppes



Union Européenne



Région
Nouvelle-
Aquitaine

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

6 – ANIMATION

Animation MAEC

Résultats de l'instruction des demandes d'aide campagne 2023 au 15/12/22 :

- 4 dossiers inéligibles :
 - 1 dossier enjeu eau (=enjeu inéligible)
 - 3 dossiers qui relèvent du dispositif Natura 2000



Union Européenne



Région
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

6 – ANIMATION

Animation MAEC

Résultats de l'instruction des demandes d'aide campagne 2023 au 15/12/22 :

- Envoi des décisions juridiques entre janvier et mars



*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

7 - CALENDRIER

2023 : pour une campagne réussie !

03/05/2022 : CRAEC + 05/05/2022 Lancement AMI

10/06/2022 : Clôture AMI

Juin-juillet-août : Analyse AMI => arbitrage si besoin en cas de doublon

01/09/2022 : comité des financeurs

15/09/2022 : CRAEC + Lancement AAP de la campagne MAEC 2023

21/10/2022 : Clôture AAP

Octobre-novembre : Analyse PAEC

29/11/2022 : comité des financeurs

15/12/2022 et fin janvier : CRAEC (affichage des PAEC retenus + éléments financiers)

Janvier-février-mars-avril-mai : Animation terrain

15/05/2023 : Dépôt des dossiers PAC

15/09/2023 limite de transmission des diagnostics



8 – INFORMATIONS GÉNÉRALES

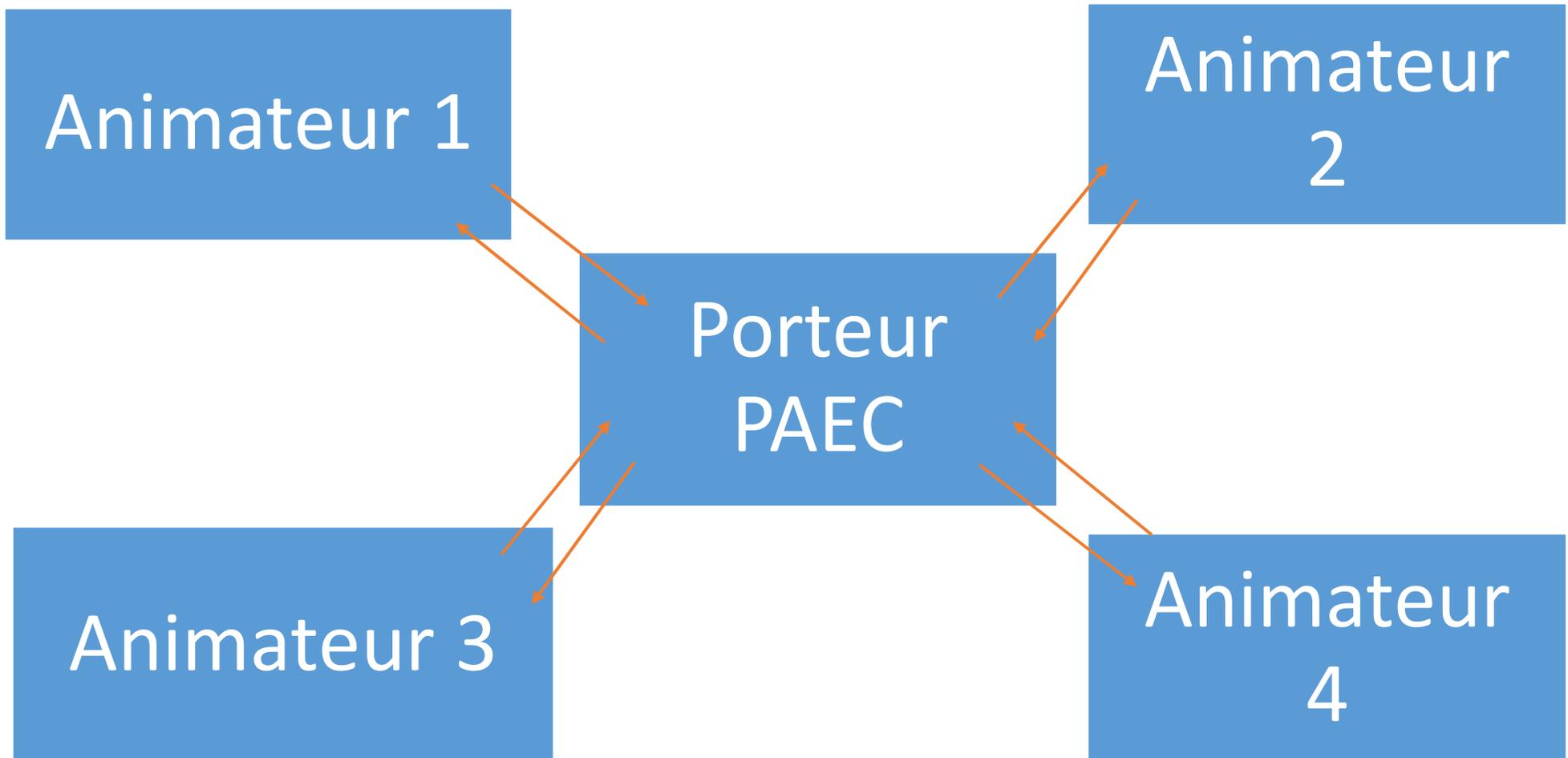
Outils et communication à venir

- **Mise en ligne**
 - ✓ **liste des PAEC validés (site internet)**
 - ✓ **liste des mesures de chaque PAEC (site internet)**
 - ✓ **couches cartographiques (plateforme d'échanges à venir)**
- **Calcul des IFT (1^{er} trim 2023)**
- **Webinaires – thématiques et fréquence à déterminer**
- **Notices des mesures (2^e trim 2023)**

8 – INFORMATIONS GÉNÉRALES

Fluidité et régularité des échanges au sein du PAEC
et

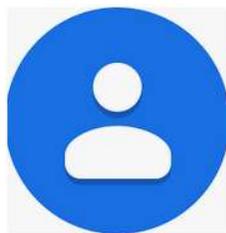
équilibre des volets agricole et environnemental du diagnostic d'exploitation



9 – CONTACTS DRAAF NA

Les personnes ressources MAEC SURFACIQUES - DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE

- Séverine ETCHESSAHAR, Cheffe de l'unité Agro-Environnement
- Eric OUVRARD, Chargé de mission MAEC (mesures « biodiversité » et « élevage - bien-être animal »)
- Laureen POUPIER, Chargée de mission qualité de l'eau et MAEC (mesures « eau » et « sol »)
- Véronique CAPILLON, Chargée de mission MAEC (thématique « animation »)
- Nouveau membre de l'équipe MAEC DRAAF à partir de février 2023



Une adresse électronique générique pour toutes vos demandes :

maec-bio.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Contacts - Animation MAEC

2023 :

- PAEC et MAEC sous autorité de gestion **Etat**
- Animation MAEC sous autorité de gestion **Région**

L'instruction des dossiers Animation MAEC se réalise en Région,

à l'exception des dossiers AQU (fonds Etat, pas de FEADER, veronique.capillon@agriculture.gouv.fr)

- Demandes d'aide 2023
 - Dossiers LIM : guillaume.besse@nouvelle-aquitaine.fr
 - Dossiers POC : veronique.capillon@agriculture.gouv.fr
(jusqu'à la fin de l'instruction de la demande d'aide, la demande de paiement sera instruite en Région)
- Demandes de paiement 2021
 - Dossiers POC : veronique.capillon@agriculture.gouv.fr (jusqu'au paiement du dossier)
 - Dossiers LIM : guillaume.besse@nouvelle-aquitaine.fr
- Demandes de paiement 2022 et 2023
 - POC, LIM : aapmaec@nouvelle-aquitaine.fr



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

******* MERCI DE VOTRE ATTENTION *******

